

## **Les Tricoteuses solidaires invitées par France 2 pour le Téléthon !**

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les tricoteuses solidaires soutiennent le Téléthon. Après une première participation au Téléthon sur France 2 en 2010, les tricoteuses seront de retour à la télévision le 8 décembre à 18h40. Elles participeront en direct à un défilé tricot et annonceront les premiers résultats de la collecte de dons au profit du Téléthon initiée par l'association Escapades Sambre-Avesnoises et ses partenaires du Tricot Solidaire.

### **Aidez le Téléthon 2012 en achetant les créations en laine les 1er et 2 décembre à Fourmies et à Anor**

La prochaine vente du Tricot Solidaire est programmée le 1er et 2 décembre à l'occasion du marché de Noël sur la Place Verte à Fourmies et à la salle Robert Dubar à Anor de 10h à 19h. D'autres relais organiseront également des ventes dans leurs régions durant les mois de novembre et de décembre. Si c'est votre cas, merci de bien vouloir vous signaler auprès du coordinateur du challenge et de nous communiquer les résultats de vos ventes, afin qu'ils puissent être intégrés au montant qui sera annoncé en direct sur France 2 le 8 décembre entre 18h40 et 20h. Nous vous rappelons que l'intégralité des bénéfices de la vente des marchés de Noël de Fourmies et d'Anor sera reversée au profit du Téléthon 2012.

### **Tricotons les écharpes du téléthon !**

D'ici le 8 décembre, les tricoteuses sont invitées à tricoter des écharpes aux couleurs du téléthon (vert clair, orange, jaune, bleu clair, bleu foncé et violet foncé). Elles doivent mesurer entre 1,50 et 2m pour 20 à 25 cm de largeur. Elles peuvent être réalisées avec une ou plusieurs couleurs, selon la technique de votre choix. Elles seront offertes aux enfants malades et aux invités de l'AFM sur le plateau de France 2. Les plus belles écharpes réceptionnées d'ici le 8 décembre seront vendues au profit du Téléthon. Une mascotte en laine d'1 mètre de hauteur, également aux couleurs du Téléthon, sera réalisée et finalisée en direct à la télévision.

### **Vente et atelier créatif solidaire tous les mercredis et jeudis à Fourmies !**

Des ateliers d'initiation au Tricot Solidaire sont organisés tous les mercredis et jeudis de 14h à 18h à la maison des associations à Fourmies jusque fin décembre. Petits et grands, venez fabriquer des chouchous en tricotin, des doudous, des ribambelles ou des pompons. Concevez une poupée en laine ou un pantin, une chenille ou un animal...selon vos possibilités. Des cours d'initiation au tricot seront donnés aux volontaires. Le matériel est fourni et chaque « stagiaire » repartira avec sa première création pour 1 €. Les autres réalisations seront vendues 2 ou 3 € selon la grandeur au profit du Tricot Solidaire. Les enfants sont acceptés dès 4/5 ans (sous la responsabilité d'un adulte). La participation à l'atelier est gratuite. L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire. Un café ou un jus de fruits sera offert à chaque stagiaire. La part de gâteau (ou la crêpe) sera vendue 1 € au profit du Téléthon. Vous pourrez aussi y trouver une exposition-vente de quelques créations en laine (poupées, vêtements...). L'intégralité des recettes sera reversée au Téléthon (Association Française contre les Myopathies).

### **Nous collectons vos dons pour le Téléthon !**

Une urne sera mise à la disposition du public tous les mercredis et jeudis de 14h à 18h à la maison des associations à Fourmies. Vous pourrez y déposer vos dons en espèces ou par chèque\* à l'ordre de l'AFM-Téléthon. Il est rappelé que 66 % de votre don au Téléthon est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite globale des 20 % de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera envoyé pour tout versement par chèque. Rappelons que cette mobilisation en faveur de la recherche est pilotée par l'AFM. Depuis sa création dans les années 90, les dons du Téléthon ont déjà permis de spectaculaires avancées en matière de génétique. Des premières grandes victoires sur la maladie ont été remportées, mais la générosité des français reste plus que jamais indispensable, pour relever de nouveaux défis. La médecine de demain a besoin du Téléthon pour continuer à sauver des vies !

### **Quelques chiffres à propos du Téléthon**

Chaque année, le Téléthon permet d'engager près de 330 programmes de recherche ! En 2011, l'AFM a financé 36 essais cliniques en France et en Europe, pour 30 maladies différentes. Ces essais impulsent les thérapies de demain : thérapie génétique, cellules souches, pharmacogénétique... pour des maladies rares et des maladies plus fréquentes. Chaque essai coûte plusieurs millions d'euros sur plusieurs années. Enfin, rappelons que l'AFM s'est engagée à optimiser au maximum vos dons, pour réduire ses frais de fonctionnement. Avec 100 € de dons, 82 € sont directement versés en faveur de la recherche ou des essais cliniques, 7,30 € sont utilisés pour les frais de gestion et 10,70 € correspondent aux frais de collecte. Vous pouvez faire un don en appelant le 36 37, ou en déposant vos chèques uniquement dans les urnes officielles du Téléthon (à la maison des associations tous les jeudis de 14h à 18h à Fourmies).

### **Renseignements :**

**Atelier du tricot Solidaire:** tous les mercredis et jeudis de 14h à 18h à la maison des associations à Fourmies.

**Escapades Sambre-Avesnoises :** 03 27 60 73 96 ou 06 62 85 60 11

**Courriels :** [tricot@netcourrier.com](mailto:tricot@netcourrier.com) ou [pschuler@netcourrier.com](mailto:pschuler@netcourrier.com)

**Site Internet :** [www.tricotsolidaire.com](http://www.tricotsolidaire.com)